

13 juillet 2021

Bureau de l'assemblée de la province Sud : réunion du 13 juillet 2021



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce 13 juillet 2021 pour acter plusieurs projets de délibérations dans divers secteurs, parmi lesquels :

Innovation et développement durable

- **L'attribution d'une subvention de 4 000 000 F à l'association calédonienne des professionnels des énergies renouvelables (SYNERGIE).** Ce cluster aidé par la province Sud depuis sa création se donne pour objectif de structurer un nouveau modèle énergétique en Nouvelle-Calédonie. Il regroupe 43 entreprises dans le secteur des énergies renouvelables, ce qui représente 1390 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 60 milliards de francs.
- **Le versement d'une subvention de 4 000 000 F à l'association Nature Innovation Valorisation Nouvelle-Calédonie (NATIV NC)** qui œuvre pour structurer la filière des substances naturelles en Nouvelle-Calédonie. Cette grappe d'entreprises est organisée en 4 collèges : recherche, entreprise, start-up et divers. Elle représente environ 320 emplois et 820 millions de francs de chiffre d'affaires cumulé.
- **Une aide financière de 4 000 000 F à l'association « Cluster maritime Nouvelle-Calédonie »** qui regroupe plus de 25 secteurs d'activités allant du tourisme au transport maritime en passant par la pêche, l'aquaculture, les technologies marines et les énergies renouvelables. Sa mission est de faciliter la collaboration et la synergie des acteurs maritimes pour trouver un équilibre entre développement économique et enjeux environnementaux. Ce cluster regroupe 92 entreprises sous-traitantes et représente 3 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 34 milliards de francs.
- **Une subvention de 4 000 000 F est attribuée à l'association maintenance durable (AMD).** L'objectif de cette grappe d'entreprises est de rassembler des entreprises de la filière, de la développer grâce à la mise en place des formations dirigées vers les métiers de la maintenance. Cette grappe d'entreprises regroupe environ une soixantaine d'entreprises sous-traitantes, représentant 1920 emplois et 24 milliards de francs de chiffre d'affaires cumulé.

- **Un soutien financier de 4 000 000 F à l'association des professionnels de collecte et traitement des déchets Pacifique (ACOTRED PACIFIQUE)** dont l'objectif est de professionnaliser les métiers et de structurer la filière de la gestion des déchets en Nouvelle-Calédonie. Ce cluster regroupe 26 entreprises sous-traitantes dans la filière du traitement des déchets. Ce qui représente environ 400 emplois et 6 milliards de francs de chiffre d'affaires cumulé.
- **Une contribution financière de 1 000 000 F à l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER)** pour lui permettre de poursuivre son objectif de recherche et de développement durable lié à la mer.

Élevage et courses hippiques

Des subventions sont octroyées à plusieurs associations qui œuvrent dans le monde de l'élevage et des courses hippiques :

- **L'association Unité néo-calédonienne de sélection et de promotion des races animales bovines (UPRA bovine)** reçoit une aide de 7 000 000 F pour son action en faveur de l'amélioration génétique du cheptel bovin calédonien par un schéma de sélection permettant de qualifier les reproducteurs.
- **L'association syndicat de sélectionneurs de races pures avi-cunicoles en Nouvelle-Calédonie** dont la mission est de conserver, promouvoir et diffuser des races pures de volailles et de lapins. Elle obtient l'attribution d'une subvention de 150 000 F.
- **La Société Hippique des courses de Boulouparis** reçoit le versement d'une subvention de 9 192 500 F pour le parrainage des courses hippique en 2021. Grâce à l'implantation en Nouvelle-Calédonie du pari mutuel urbain (PMU), la filière hippique bénéficie de nouvelles retombées financières via la province Sud de l'ordre d'une trentaine de millions de francs par an.
- **Le Comité hippique de Bourail** bénéficie d'une subvention de 7 602 500 F pour le parrainage de courses organisées en 2021.
- **La société des courses hippiques de La Foa** obtient une subvention de 602 500 F pour le parrainage des courses hippique organisées en 2021.
- **La société sportive de la Nouvelle-Calédonie** est aidée à hauteur de 602 500 F pour le parrainage des courses hippiques en 2021.

Jeunesse

Des subventions sont octroyées à plusieurs associations qui œuvrent pour la jeunesse :

- **Le Centre communal d'action sociale de la ville du Mont-Dore pour le transport des enfants domiciliés à l'Île Ouen.** La province Sud et la CCAS du Mont-Dore se sont engagés à organiser un transport régulier des élèves de l'enseignement secondaire domiciliés à l'Île Ouen pour leur permettre de poursuivre leur scolarité dans les établissements de l'agglomération nouméenne. 7 609 280 F.
- **L'association Les Piroguiers du Mont-Dore** pour ses actions en faveur des jeunes des communes environnantes tout au long de l'année : activités de voile, va'a et organisation de centre de vacances ou de loisirs. 4 756 000 F.
- **L'association ATOLL** géré par les étudiants du BTS Tourisme pour son projet de déplacement à Lifou pour la mise en œuvre d'une étude sur le tourisme durable pour un montant de 250 000 F.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74.

